



ARIE

accidents et risques importants à éviter

Les risques professionnels en agriculture, vous y êtes confrontés au quotidien ! Pourtant, on ne leur accorde pas assez d'attention... ARIE vous présente des accidents survenus en Franche-Comté.

RÉCIT

L'accident est arrivé le 2 Juillet, en pleine période de vêlage. Ce matin-là, je trouve un veau nouveau né devant le bâtiment d'exploitation, alors que les vaches et génisses prêtes à vêler étaient toutes dans le pré. Je me rends donc sur place et vois la mère allongée avec la matrice qui pend. Je rentre pailler un box pour la rentrer et prévenir le vétérinaire. A son arrivée, nous nous rendons au pré et tentons sans succès de rentrer la génisse dans le box. L'animal retourne au pré et s'installe dans l'étang qui s'y trouve. Je descends dans l'étang avec un licol et tape sur la croupe de la génisse pour la faire sortir de l'eau. Celle-ci se retourne et me charge « gentiment ». Je décide de la laisser tranquille et de revenir plus tard.

En début d'après-midi, je retourne au pré en tracteur avec un collègue. La génisse est allongée dans l'herbe, nous descendons du tracteur pour aller la voir. Arrivée à environ 30 mètres, elle se relève et nous fonce dessus. Je n'ai pas le temps de monter dans le tracteur, elle m'a mis un coup de tête dans le bas du dos et je suis tombé. A terre, elle m'a marché sur le pied. La douleur étant trop forte, en fin de journée, je pars à l'hôpital où les médecins me diagnostiquent une fracture de la malléole.

Ce jour-là, je ne me suis pas suffisamment méfié : il faisait très chaud, ça a pu modifier le comportement des vaches. Heureusement cet après-midi là je portais des chaussures de sécurité montantes, ce qui n'était pas le cas le matin.

CONSÉQUENCES

Une fracture de la malléole entraînant quasiment deux mois d'arrêt de travail.

Beaucoup de difficultés d'organisation pendant cette période pour réaliser les différents travaux sur l'exploitation.

Perte de confiance, appréhension de se rendre seul au pré, utilisation de jumelles pour la surveillance des animaux et des veaux.



THOMAS STAMPFLI

EARL de l'étang fourchu
situé à Florimont
dans le 90

Installé en 2006 sur une
exploitation individuelle
en polyculture-élevage de
bovins allaitants
(race limousine en majorité)

N'emploie pas de salarié

EN
FRANCHE-COMTÉ
1/3 DES ACCIDENTS
SONT DUS
À DES ANIMAUX !



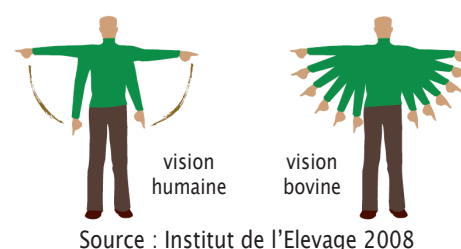
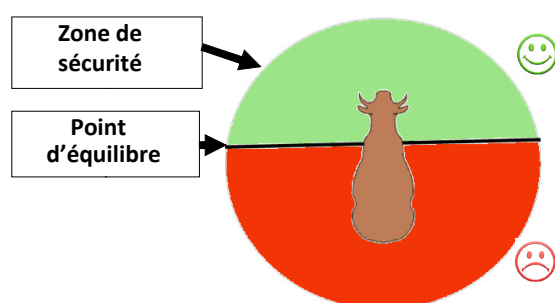
RÉGLEMENTATION

Le risque animal comme les autres risques auxquels les travailleurs sont exposés, est traité par les 9 principes généraux de prévention énumérés dans les articles L.4121-1 à 5 du Code du Travail :

- 1- Eviter les risques,
- 2- Evaluer les risques qui ne peuvent pas être évités,
- 3- Combattre les risques à la source,
- 4- Adapter le travail à l'homme,
- 5- Tenir compte de l'état d'évolution de la technique,
- 6- Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui est moins dangereux,
- 7- Planifier la prévention,
- 8- Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle,
- 9- Donner les instructions appropriées aux travailleurs.

QUELQUES ASTUCES

- Pour approcher les bovins, éviter les gestes brusques et intervenir lentement tout en respectant la zone de sécurité :
- La vision bovine est différente de celle des humains. Les mouvements ne sont pas perçus de façon continue.



Source : Institut de l'Elevage 2008

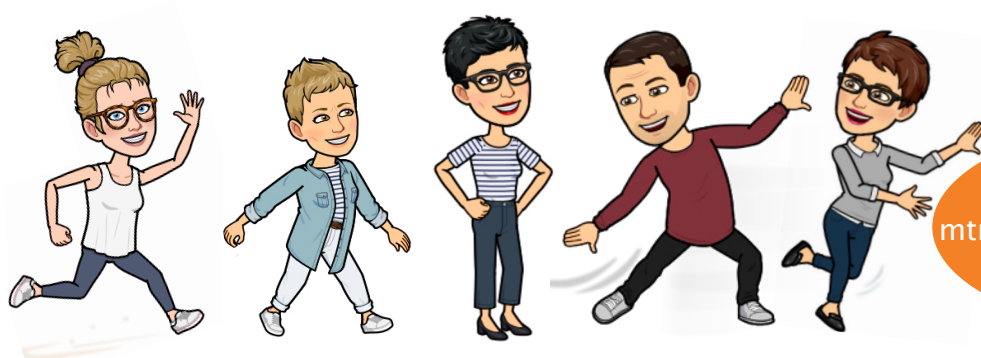
- En cas d'intervention au milieu d'un troupeau se munir d'un bâton. Celui-ci est le prolongement du bras de l'éleveur pour établir un contact avec l'animal et le guider. C'est également une protection pour la personne !
- Un chien de troupeau peut s'avérer être une aide précieuse pour l'éleveur dans différents cas : isolement d'un animal, déplacement du troupeau, franchissement d'obstacles...
- L'éleveur transmet son stress à l'animal. De ce fait, l'animal stressé perd une partie de son champ de vision: il ne voit plus devant lui.
- Maintenir la relation homme/animal. Les visites régulières voire quotidiennes du troupeau permettent aux bovins de garder le contact avec l'être humain.



LE MOT DU SERVICE PRÉVENTION

Pour les jours « sans » (stress, tentatives infructueuses, mauvais temps, troupeau énervé...) ne pas hésiter à réitérer le lendemain.

Nous vous invitons à participer à nos différentes formations manipulation de bovins et chien de troupeau.



CONTACTEZ-NOUS !

mtmp.grprec@franche-comte.msa.fr

03 81 65 60 54